

PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique CLAVERIE, Maire.

Appel des présents.

Présents : Dominique CLAVERIE, Cécile MALLET, Daniel CARON, Micheline LIBREAU, Sébastien BEAUCOTE, Cécile BART, Renaud BRUNET (arrivé à 19h08), Julie HENNAUT, Grégory HOLTON, Richard JAZE, Corinne MAZAS, Jacques MEILLAN, Julien MIALHE, Nadia MILLOT, François ROBINEAU, Micheline ROUZIER TOUSSAIN, Viviane TRESSOUS.

Absents excusés : Danielle BERRUYER (pouvoir à R.JAZE), Stéphanie DARRIET (pouvoir à S.BEAUCOTE), Céline COSTA (pouvoir à C.MALLET), Frédéric DELPECH (pouvoir à D.CLAVERIE), Laurent HALIN (pouvoir à D.CARON), Alain SIDAOU.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 23, il a été conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Monsieur Richard JAZE ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 7 avril dernier.

Voté à l'unanimité (21 votants)

ORDRE DU JOUR

1 – Vote des taux

M. le Maire propose d'approuver les taux suivants :

Taxe Foncière (bâti) : 35,37 % (Taux départemental auquel vient s'ajouter le taux Communal inchangé)

Taxe Foncière (non bâti) : 59,60 % Taxe d'Habitation des résidences secondaires : 19,45 %

Voté à l'unanimité (21 votants)

2 – Présentation du Budget Primitif 2025.

(arrivée de R.BRUNET à 19h08)

Après examen par les membres de la Commission des Finances le 3 avril, le Budget Primitif 2025 (prévisionnel) est présenté aux membres du Conseil Municipal.

Le Budget Primitif 2025 peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : en équilibre pour un montant de 6 050 042,99 €

DEPENSES

O11	Charges à caractère général	1 026 700,00 €
O12	Charges de personnel	2 000 000,00 €
O23	Virement en section d'Investissement	2 650 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	279 442,99 €
66	Charges financières	41 900,00 €
67	Charges exceptionnelles	7 000,00 €
068	Dotations provisions	10 000,00 €
042	Valeurs comptables	35 000,00 €

RECETTES

OO2	Résultats antérieurs	2 184 699,99 €
O13	Atténuation de charge	23 000 ,00 €
70	Produits & services du Domaine	338 000,00 €
73	Impôts & taxes	2 348 935,00 €
74	Dotations, participations & subventions	1 080 089,00 €
75	Autres produits de gestion courante	65 000,00 €
76	Produits financiers	10,00 €
78	Reprise sur amortissements/dépréciations	8 309,00 €
77	Dotations aux amortissement/Provisions	2 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : en équilibre pour un montant de 5 431 326,35 €

DEPENSES

Op.	Intitulé	Inscrit BP 2025	Restes à réaliser 2024
O150	Acquisition matériels	32 200,00	1 968,84
O165	Orchestre à l'école	10 000,00	
O166	Éclairage public + autres réseaux	340 000,00	92 200,00
O167	Aménagement tennis	300 000,00	137 035,38
O169	Travaux bâtiments communaux	29 000,00	
O170	Plaine des sports	24 000,00	16 150,00
O172	Voirie communale	704 000,00	34 217,32
O173	Groupe scolaire	39 100,00	3 747,28
O175	Mairie	23 000,00	2 511,60
O176	Travaux cimetière	45 000,00	
O180	Sécurité civile incendie	8 000,00	1 753,66
O181	Médiathèque	6 500,00	
O187	Plan Local d'Urbanisme	25 000,00	
O193	Acquisition patrimoine	1 452 200,00	
O194	Centre technique municipal	22 000,00	633,17
O195	Pôle culturel	4 000,00	
O196	Salles multisport Tout-Vent	3 000,00	
O197	Aménagement cœur de bourg		9 072,00
O208	Bassin Terrefort La Jaugueyre	15 000,00	55 962,12
Op. Fi	Déficit antérieur (001)	1 781 074,98	
Op. Fi	Dépôts et cautionnements	2 000,00	
Op. Fi	Remboursement Capital Emprunts	162 000,00	
Op. Fi	Opérations pour compte de tiers	40 000,00	9 000,00
Total Dépenses		5 067 074,98	364 251,37

RECETTES

Op.	Intitulé	Inscrit BP 2025	Restes à réaliser 2024
O167	Aménagements tennis	89 000,00	25 000,00
O170	Plaine des Sports - Vestiaires foot		144 911,20
O172	VOIRIE COMMUNALE	5 000,00	
O193	ACQUISITION PATRIMOINE	60 000,00	
O208	BASSIN Terrefort La Jaugueyre	5 000,00	37 223,00
OPFI	FCTVA	250 000,00	
OPFI	TAXE D'AMENAGEMENT	150 000,00	
OPFI	AFFECTATIONS DE RESULTATS		
OPFI	EXCEDENTS	1 929 192,15	
OPFI	VIREMENTS DU FONCTIONNEMENT	2 650 000,00	
OPFI	OP. COMPTE DE TIERS	40 000,00	9 000,00
Op. Fi	Amortissements	35 000,00	
OPFI	Dépôts et cautionnements	2 000,00	
Total Recettes		5 215 192,15	216 134,20

Voté à l'unanimité (22 votants)

3 – Révision des tarifs de cantine et modification du règlement intérieur

Sur proposition des membres de la Commission Jeunesse réunis le 11 mars, la Commune décide de procéder à la révision des tarifs de cantine pour la rentrée scolaire de septembre (+0,10 €). Enfants de la commune ½ pension : 3,20 € (au lieu de 3,10 €). Repas occasionnels (pour les externes de la commune) : 4,20 € (si inscription à plus de 8 jours, sinon « repas d'urgence »). Pour la demi-pension des enfants hors communes le prix est de 4,80 €. -Pour les repas occasionnels des enfants hors commune : 5,30 €
Repas adultes : 4,30 €.

Pour répondre aux besoins de dernières minutes, et permettre la bonne gestion des stocks de denrées, le service de « repas d'urgence » est modifié à 5,60 € pour les adultes et 5,30 € pour les enfants.

Voté à l'unanimité

4 - Délibération autorisant le versement mensuel des congés payés aux agents contractuels en CDD

Vu le Code Général de la Fonction Publique et le Décret n° 85-1250 du 26 novembre 1985 modifié relatif aux congés annuels des fonctionnaires territoriaux, il convient de délibérer pour le versement mensuel des congés payés aux agents contractuels (congés non pris).

Voté à l'unanimité

5 - Délibération recrutement d'agents saisonniers (été, petites vacances service jeunesse)

Conformément à l'article L.332-23 du Code général de la fonction publique qui autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité, il convient d'autoriser la création d'emplois saisonniers pourvus par des agents contractuels pour une durée maximale de six mois sur une période consécutive de douze mois.

Voté à l'unanimité

6 - Délibération pour la Régularisation d'ouverture de poste d'agents contractuels pour l'année 2024/2025

A la demande de la Trésorerie, il convient de délibérer sur l'ouverture des 25 postes d'agents contractuels saisonniers 2024-2025.

Voté à l'unanimité

7 - Renouvellement auprès du CDG adhésion mission complémentaire service retraites / fiabilisation des droits en matière de retraites de la FPT.

Il convient de renouveler l'adhésion de la Commune de Martillac au service d'informations Retraites du CDG 33 (580 € pour 2025).

Voté à l'unanimité

8 –Compétences Eau potable et Assainissement

La Loi dite 3DS prévoit que les syndicats intercommunaux soient attributaires des compétences Eau potable et Assainissement au 1^{er} janvier 2026, sauf avis contraire des Conseils municipaux. Sur proposition du SIAEPA, il est proposé de maintenir ces compétences du Syndicat au 1^{er} janvier 2026.

Voté à l'unanimité

9 –Nouveau périmètre SDEEG

Avec l'ajout de nouveaux adhérents au sein du SDEEG, il y a modification des statuts car traduisant une modification de son périmètre.

La décision d'extension du périmètre du SDEEG est arrêté par le Conseil Municipal également.

Voté à l'unanimité

10 – Travaux d'enfouissement SDEEG : chemin de Mondet/la Dîme

Il convient de valider le plan de financement des travaux d'enfouissement sur la base des estimatifs fournis par les services du SDEEG.

Voté à l'unanimité

11 – Bail pour équipements de panneaux photovoltaïques

Suite à la consultation des entreprises, et suivant la décision prise par la Commission d'Appel d'Offres réunie les 28/03 et 03/04, il convient d'accorder à la Société SOLEIL DE L'EST (filiale de SOLAR NEXT) l'autorisation de disposer des panneaux photovoltaïques sur ombrières (parking) et des panneaux photovoltaïques du toitures et ombrières (CTM) moyennant un loyer annuel.

Voté à l'unanimité

12 - Reprise de concessions en état d'abandon : fin de procédure

La procédure de reprise des concessions en l'état d'abandon est terminée. Le Conseil municipal dresse le bilan de la procédure.

Voté à l'unanimité

13 – Opérations pour compte de tiers : entrées riverains route de la Jaugueyre

Des riverains ont fait la demande de travaux de leur entrée charretière en revêtement enrobé (au lieu de bicouche). Ils procéderont au remboursement à la différence de frais avancés par la Commune.

Voté à l'unanimité

14 – Révision des tarifs de séjour (Service Jeunesse)

Il est décidé de réviser les tarifs des séjours « Jeunesse » à compter de l'été 2025. Plusieurs scénarios ont été étudiés.

Proposition retenue :

Séjours Eté (Barèmes des taux d'effort / Quotient familial)

Foyer	Taux Effort	Plancher	Plafond	Prix mini / J	Prix Maxi / J
1 enfant	1,63%	765,77	7000	12,48	114,10
2 enfants	1,39%	765,77	7000	10,64	97,30
3 enfants	1,10%	765,77	7000	8,42	77,00
4 enfants et +	0,93%	765,77	7000	7,12	65,10

Voté à l'unanimité

15 – Réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public

Dans le cadre de la politique en faveur de l'Environnement et de la qualité de vie, la Commission Environnement (réunie le 26/03) propose de passer une convention avec ALCOME pour lutter contre la prolifération des déchets de tabac sur l'espace public. Les mégots ainsi collectés seront revalorisés plutôt que destinés à l'incinération. Un arrêté municipal sera également pris parallèlement.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 3 (M.Rouzier Toussain, D.Caron, C.Bart)

POUR : 19

Questions diverses.

- Cérémonie de Commémoration du 8 mai : rendez-vous est donné à 11h00 derrière l'église.
- La VTT Montesquieu se déroulera le 17 mai prochain, et les organisateurs recherchent des bénévoles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h28.